



LIGUE CALEDONIENNE DE TENNIS DE TABLE

B.P. 8196 98007 NOUMEA Cedex Nouvelle Calédonie

Tél. +687 26 44 06 (Répondeur S. Noyant) e-mail: lcttk@canl.nc Site Web : <https://www.tennisdetable-nc.nc>

Procès-Verbal d'Assemblée Générale Salle Jean Noyant Nouméa 11/03/2023 – 14h

Absences excusées : Claude HUGOT, Stan ETIENNE, Jérémy DEY, Françoise LAPIQUE (FFTT), Gilles ERB (Présdt FFTT)

Clubs présents ou représentés: INKTT, CMO La Foa, Paita TT, Dumbéa TT, AS Olympique Nouméa, AS Magenta, CTT Mont Dore.

Invités présents : Philippe Bonnefois (Trésorier et VP2), Anaïs Paul (Sec), Benoit Coquelet (CDL), Adrien Perrot (CDL), Fabianna Faehau (CDL), Julie Wanegui (CDL) Adrien Cerveaux (CDL), Patrick Gillmann (président), Roland Djaoua (candidat CDL) , Maylis Giret (candidate CDL), Gérard Winter (DJSNC), Anne Perrier (CTOSNC)

Ordre du jour :

1. Appel des clubs présents et vérification des pouvoirs
2. Approbation du PV de l'AG 2021 **VOTE**
3. Approbation du bilan financier de l'agence comptable 2021 **VOTE**
4. Rapport moral 2022 (président) **VOTE**
5. Rapport sportif 2022 (Présdt commission sports)
6. Gestion salle Noyant
7. Rapport financier 2022 (Présdt) **VOTE**
8. Budget par projets (président)
9. Budget prévisionnel 2023 et tarifs 2023 (Président) **VOTE**
10. Projet Sportif Territorial 2023-2024
11. Les Comités Provinciaux
12. Élection complémentaire au CDL (1 membre pour 1 an)
13. Questions diverses (parvenues avant le 11 février 2023)
14. Élection des délégués aux différentes assemblées générales:
CTOSNC, FFTT, OTTF, ITTF **VOTE**

Le président ouvre la réunion à 14.03

1. Appel des clubs présents et vérification des pouvoirs

7 clubs présents sur 8, représentant 22 voix sur 24. Seul club non représenté : Lifou Dumbéa n'est pas encore arrivé.

FEUILLE DE PRESENCE					
A. G. LOTT 2023					
Samedi 11 mars 2023					
CLUB	NB DE LICENCIES SAISIS	NB DE VOIX THEO	NB DE VOIX PRES	NOM DU REPRESENTANT	SIGNATURE
IMPASSIBLE NORD KOUMAC	46	3	3	FAEHAU Fabianna	
CLUB HANDISPORT LIFOU TT	13	2	0	ABSENT	
AS OLYMPIQUE NOUMEA	57	4	4	KORTAA Michel Pouvoir	
CTT MONT DORE	43	3	3	BONNEFOIS Philippe Pouvoir	
AS MAGENTA	105	5	5	KORTAA Michel Pouvoir	
CMO LA FOA	3	1	1	BARBU Alain Procuration	
PAITA TENNIS DE TABLE	30	3	3	BARBU Alain	
DUMBEA TT	29	3	3	MINISTRAL Patrice	
TOTAL théorique	326	24	22		
TOTAL des présents			22		

2. Approbation du PV de l'AG 2021

Pour : 19 voix / Contre : 0 / Abstention : 0

3. Approbation du bilan financier de l'agence comptable 2021

Le rapport financier de l'agence comptable JMG est légèrement différent de celui de la ligue par rapport aux immobilisations et des dépenses/recettes rattachées à l'exercice 2021 (+735 205 F présenté à l'AG 2021) alors que le résultat réel de JMG est de +671 693 F. (Produits : 5 084 309 F Charges : 4 412 612 F). Le rapprochement bancaire est identique.

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

Arrivée de Dumbéa à 14h08

4. Rapport moral 2022

Rapport joint

Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0

5. Rapport sportif 2022

Rapport joint

6. Gestion de la Salle Noyant

Au 1^{er} janvier 2020 la mairie de Nouméa a retiré la gestion de la salle Noyant au CPSTT pour la confier à la Ligue.

Après une année 2020 sans repères, l'année 2021 a été bénéficiaire malgré les nombreux cours annulés mais 2022 a connu un léger déficit (-70 960 F) dû à la comptabilisation des panneaux solaires à 3 485 874F avec cependant 46% de baisse de frais d'électricité en 2022.

7. Rapport financier 2022

En 2022 l'exercice comptable (classes 6 & 7) affiche une dépense de : 13 572 342 F contre 5 617 119 F en 2021 (+7 955 223 F) et une recette de : 14 524 984 F contre 6 352 324 F en 2021 (+8 172 660 F) soit un résultat positif de +952 642 F.

Le rapprochement bancaire rajoute les opérations non comptabilisées en 2022 dans les classes 6 & 7 (en tenant compte des arriérés de 2021 versés et prélevés en 2022, le report des subventions GouvNCL 21 vers 22 de 1 750 000F, les recettes et dépenses 2022 comptabilisées en 2023), la balance 2022 de l'exercice est de -1 804 899 F.

Rapport financier joint

Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0

8. Budget prévisionnel par projet 2023

En 2023, les projets budgétisés sont conformes au projet sportif voté en 2020, avec les Championnats d'Océanie en Australie, les championnats de N^{elle} Zélande en septembre et les Hopes comme déplacements extérieurs prévus. (2 443 000 F).

L'accent est mis sur le développement du TT sur tout le Territoire avec le Para TT (620 000 F), la détection en milieu scolaire (4 979 952 F) et les classes CHAM (700 000 F) et, dans une moindre mesure, le sport santé (300 000 F).

Un autre projet important est la formation (entraîneurs, arbitres, JA, dirigeants) avec une prévision de 800 000 F.

Les Internationaux de NCL pour motiver les jeunes et notre élite, (840 000F) sont également prévus de même que la préparation de notre sélection pour les JDP et la mise en place du groupe Espoir (3 050 000F dont 700 000 F sur PFR).

Les différents championnats territoriaux et le TOP8 sont prévus pour 950 000 F.

9. Budget prévisionnel et tarifs 2023

En 2023 le budget prévisionnel est équilibré à hauteur de 17 737 952 F avec un prélèvement sur fond de réserve de 2 000 000 F.

Ce budget est supérieur à celui prévu pour 2022.

Les 3 secteurs les plus dépensiers sont les frais d'organisation (3 784 952 F), les transports /repas /hébergements (4 78 000F), les indemnités & frais de déplacement (6 515 000F)

Pour les recettes, ce sont les subventions publiques (GouvNC 1 400 000 F + 1 350 000 F pour JDP, ANS 2 550 000 F + 3 579 952 F impact Paris 24 + 943 000F FEBECS) et les utilisateurs de la salle Jean Noyant, les clubs et leurs licenciés (4267 500 F) et une subvention du Gouv NC de 2022 de 142 000F notifiée en janvier 2023

REAFFILIATION	15 000	AFFILIATION	8 000
		REAFFILIATION 2ème année	8 000

TARIFS LICENCES 2023

Catégories			Tarifs Tradi		Tarifs Promo	
- de 9 ans	poussins	8 ans & moins	10 000	+0	1 500	+0
- de 11 ans	benjamins	9 & 10 ans	10 000	+0	1 500	+0
- de 13 ans	minimes	11 & 12 ans	10 000	+0	1 500	+0
- de 15 ans	cadets	13 & 14 ans	10 000	+0	1 500	+0
15 ans	juniors	15 ans	10 000	+0	1 500	+0
- de 18 ans	seniors	16 & 17 ans	10 000	+0	1 500	+0
Seniors Vétérans	Seniors Vétérans	18 ans et plus	10 000	+0	1 500	+0

TARIFS 2023 :

Autres tarifs

Participation des joueurs pour les déplacements prévus par le projet sportif de la ligue :

50% maximum des frais de déplacement.

Les joueurs peuvent solliciter des aides complémentaires auprès des clubs, des comités provinciaux et des sponsors. La participation financière des joueurs pourra être réduite de 10% s'ils animent des séances d'entraînement au sein de leur club, comité provincial ou ligue de manière régulière.

- Scolaires et organismes non affiliés à la ligue :
2 000 F/h à raison de 2 classes ou organismes dans la salle (tarifs fixés par la mairie)
- Clubs affiliés à la LCTT :
500F/h à raison de 2 clubs maximum par créneau horaire

Accès des licenciés à la salle Noyant hors créneaux hebdomadaires des clubs :

- Pour tous les clubs de NC : Forfait annuel de 15 000F à payer par les clubs pour accès libre à la salle pour les licenciés du club en dehors des créneaux déjà programmés de début de saison. Les joueurs pourront recevoir un badge et la clef pour l'accès au bureau des entraîneurs sous le couvert de leur club moyennant la caution de 5000 F. Ils ne sont pas prioritaires par rapport aux scolaires. Les joueurs des clubs ayant réglé ce forfait annuel pourront louer les services d'un entraîneur diplômé d'Etat. Les cautions sont gérées par la Ligue.

Pour les joueurs non licenciés qui prennent des cours avec un entraîneur patenté :

- Obligation que l'entraîneur prenne une assurance professionnelle et KBIS pour donner ses cours. L'accès à la salle par l'entraîneur patenté est soumis aux mêmes règles que les clubs : location de la salle obligatoire à l'année pour un prix forfaitaire de 15 000F et la caution de 5 000 F à régler pour le badge et la clé.

Les joueurs licenciés qui ne satisfont pas aux conditions précédentes devront régler : 500F/h

- o Caution badge : 5 000F/badge pour tous les utilisateurs

Pour les scolaires et les organismes extérieurs une convention devra être signée avant la programmation des badges.

Pour les clubs et CP, le paiement se fera en fin de chaque semestre pour les créneaux hebdomadaires. Les stages et formations seront facturés ponctuellement.

Le forfait de 15 000F hors créneaux horaires devra être réglé lors de la demande.

Frais arbitrage (déplacement + repas) : ils sont à l'étude pour être expérimentés en 2023.

Frais JA : 10000F/journée & 5000F/1/2 journée

Déplacement: 50F/km

Forfait repas: 3000F/repas

Forfait hébergement: 13000F/nuit

SALAIRE CHEQUE EMPLOI EDUCATEURS & FORMATEURS MAJ juillet 2022

	SALAIRE HORAIRE BRUT	CONGE PAYE 10%	SALAIRE HORAIRE BRUT TOTAL	RETENUE SALARIALE 13,59%	SALAIRE HORAIRE NET PAYE	CHARGES PATRONALES 37,915%	PRIX DE REVIENT HORAIRE LCTT
BEES 1 & 2 + FORMATEURS DIPLOMES	2104	210,4	2314,4	315	2000	878	3193
ENTRAINEUR FEDERAL	1368	136,8	1504,8	205	1300	571	2076
JA 3 (3h/compétition)	2104	210,4	2314,4	315	2000	878	3193
ARBITRE INTERNATIONAL indemnité /jour	1368	136,8	1504,8	205	1300	571	2076

TARIFS DES MUTATIONS 2023

Tarifs adaptés à ceux de la FFTT

Pas de modification pour les tarifs locaux (non numérotés)

MASCULINS	CFP	FEMININES	CFP
N° 51 - 100	168 000	N° 51 - 100	120 000
N° 101 - 300	120 000	N° 101 - 300	66 000
N° 301 - 1000	66 000		
19 & +(sauf numérotés)	1 800		
17 & 18	1 800		
15 & 16	1 800	15 & + (sauf numérotées)	1 800
13 & 14	1 800	13 & 14	1 800
10 à 12	1 800	10 à 12	1 800
9 & -	1 800	9 & -	1 800

Budget prévisionnel 2023joint

Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0

10. Projet Sportif Territorial 2023-2024

Il a été adopté lors de l'AG 2020.

Les grandes priorités 2023 sont :

La poursuite de la liaison avec le primaire dans le Sud et le Nord pour la licenciation des plus jeunes. La ligue participera financièrement à la formation des enseignants et de leur suivi. (Projet détaillé ci-dessous)

Les formations d'entraîneurs, d'arbitres et de JA dans le Nord, le Sud et les Iles.

Stages de détection dans les 3 Provinces, après les cycles du primaire (Premier Pas Pongiste);

Mise en place d'un groupe Elite avec les postulants à une sélection pour les JDP

Les membres du groupe Elite devront être titulaires d'un diplôme d'arbitre et d'entraîneur.

Le groupe Elite bénéficiera de 2h à 3h d'entraînement hebdomadaires qui augmenteront à l'approche des JDP auxquelles s'ajouteront des stages pendant les vacances scolaires.

La détection et le perfectionnement du ParaTT dans les 3 Provinces.

La venue et la fidélisation des féminines reste un vaste chantier.

11. Les Comités Provinciaux

La ligue :

- accompagne le projet fédéral, le décline sur son territoire ;
- forme les dirigeants, bénévoles en décentralisant les lieux de formation pour plus de proximité ;
- pilote et anime les territoires dans le cadre des actions PSF (ANS) ;
- organise des événements de promotion ;
- met en place son PST (projet sportif territorial) crée avec les Provinces et le conjugue autant que possible avec le projet fédéral.

Le Comité Provincial:

- accompagne et écoute les dirigeants ;
- détecte et valorise les bénévoles ;
- aide à la création de clubs, à leur sauvegarde ;
- fidélise les partenariats avec les scolaires, les affinitaires, les licences événementielles ;
- organise des événements de promotion, d'animation dans des lieux publics.
- Organise les formations déléguées par la Ligue

Le CPNTT est toujours en sommeil par manque de dirigeants.

A noter que la FFTT a rattaché Lifou au Nord et qu'avec l'IN Koumac où 2 clubs y sont affiliés

Le CPSTT assume ses missions grâce à une équipe performante.

Le CPSTT vient en complément des missions de la Ligue et principalement dans la détection scolaire :

- ▶ Le CPSTT a continué son action volontariste conjointement avec la Ligue Calédonienne de Tennis de Table en matière de développement de la pratique du tennis de table en milieu scolaire.
- ▶ Le catalogue d'offre de sorties scolaires a été communiqué aux écoles partenaires et aux autres écoles de la province Sud au travers du service de Madame Navarro. Cela impliquait de coordonner le programme avec la disponibilité des entraîneurs.
- ▶ L'objectif de s'en remettre uniquement à l'initiative des enseignants dans le domaine des inscriptions n'a pas été retenu. Le CPSTT a ainsi continué son travail de ciblage des écoles proches des clubs de tennis de table. Comme l'année précédente, il a fallu faire du démarchage téléphonique et du porte à porte auprès des directeurs d'écoles.
- ▶ 45 classes au sein de 11 écoles se sont inscrites au programme 2022 pour plus de 1000 élèves formés.

12. Élection complémentaire au CDL (1 membre pour 1 an)

Deux candidats se sont présentés :

Roland DJAOUA (ASM)

Maylis GIRET (AS OL)

Roland Djaoua retire sa candidature.

Maylis Giret est élue pour 1 an.

Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0

Composition du conseil de ligue

Président & Présdt Com Finances: **Patrick GILLMANN**

Vice Président délégué & Présdt Com Récompenses, Vétérans, Calendrier: Claude HUGOT

Vice Président 2 & Trésorier & Présdt Com Sport Entreprise: Philippe BONNEFOIS

Secrétaire: Anaïs PAUL

Trésorier Adj: Adrien CERVEAUX

Président Com Sport : Jérémy DEY

Arbitrage: Maylis GIRET

Présidente Com Communication: Julie WANEGUI

Présidente Com Féminines: Fabianna FAEHAU

Président développement Mixte: Benoit COQUELET

Membre président du CPSTT: Stan ETIENNE

Président Com Salle et matériel: Adrien PERROT

13. Questions diverses

Aucune question n'est parvenue à la ligue dans les délais exception faite de quelques informations du président à l'attention des délégués :

1. La ligue ne communique directement qu'avec ses membres qui sont les clubs, les comités provinciaux et les élus.
2. En aucun la communication se fera directement avec les licenciés.
3. Il appartient aux présidents des clubs d'informer les licenciés et de transmettre tout document destiné aux licenciés sous le couvert des présidents.
4. Aucun rappel ne sera envoyé et toute absence de réponse ou retour hors délai pourrait avoir des répercussions négatives sur les joueurs.
5. Il est rappelé que les clubs sont tenus d'envoyer le PV de leur AG à la ligue.
6. Il revient également aux clubs de régler leur affiliation 2023 dès réception de la facture dans les prochains jours afin de pouvoir participer aux compétitions LCTT et CPSTT
7. Calendrier évolutif à consulter par le lien ci-dessous:
8. Sept mutations ont été enregistrées dans les délais.
9. La période de mutation 2022 est fixée du 1er novembre au 15 décembre 2022
10. Les nouveaux licenciés doivent être saisis sur SPID; les renouvellements ne doivent être validés qu'après le 1er juillet
11. Les PV du CDL, des AG et des commissions seront consultables sur le site de la ligue:
12. <https://www.tennisdetable-nc.nc>

14. Élection des délégués aux A.G. de la FFTT, OTTF, ITTF et du CTOS

- AG FFTT (vision 1^{er} avril à 19.00 et en décembre): Patrick GILLMANN
Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0
- AG CTOS à Nouméa le 15 avril : Claude HUGOT (N°1) OU Philippe ESTIENNE (N°2)
- AG OTTF en visio 3 juin à 9.00: Patrick GILLMANN
- AG ITTF en visio: Patrick GILLMANN
Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0

Avant de clore l'AG, le président a remercié les bénévoles qui œuvrent pour le tennis de table en NCL à tous les niveaux.

Il a ensuite donné la parole aux représentants du gouvernement et du CTOS.

CTOS :

Félicite les instances du tennis de table pour leur engagement et la qualité du travail effectué.

Deux informations sont communiquées aux membres de l'AG :

- Outils à utiliser pour promouvoir le TT
 - o Passeport Cafat
 - o Click & Mouv (province Sud).
- Prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport :
 - o Possibilité d'être accompagné dans la mise en place de cette politique de prévention
 - o 2 personnes ressources disponibles au CTOS - Olivia Ponto et Oceane Aligueri

Gouvernement :

Appréciation des documents fournis et des actions faites pour la préparation des jeux (entraînements, tournois et sorties cohésion)

Rappel pour les éducateurs : vérifier s'ils sont bien recensés auprès des services de la DJS NC.

Pour l'accès au haut niveau calédonien, il existe un projet de création d'une nouvelle ligne budgétaire dédiée à « la performance calédonienne de haut niveau ». Il s'agit de permettre l'accès au sport de haut-niveau sans obliger les sportifs calédoniens à s'expatrier. La DJSNC reviendra au-devant des ligues pour nourrir la réflexion autour de ce projet.

Une réponse quant à la création du CQP sera donnée au président

Fin de l'AG à 16.15

La Secrétaire de séance :



Anaïs PAUL



Le Président



Patrick GILTMANN